

Cahier de la rentrée

Année scolaire
2023-2024



La rentrée scolaire 2023-2024 ouvre les portes de grands changements. Tout le personnel de l'école secondaire Le tandem est impatient de vous accueillir.

Afin de répondre aux questionnements de la rentrée et de vous rassurer, vous trouverez tous les renseignements nécessaires dans ce cahier.

Nous aurons une année extraordinaire et nous avons hâte de la partager avec vous.

Bonne rentrée à toutes et à tous!

Hugo Brissette, Directeur

Marie-Hélène Hamel, Directrice adjointe

Marie-Pier Boucher, Directrice adjointe

N'oubliez pas de vous abonner à
notre page Facebook !

<https://www.facebook.com/letandem>

Vous y trouverez les informations importantes portant sur les activités, la
vie scolaire, les incontournables, etc.



La rentrée scolaire

Nous vous demandons de porter une attention particulière à la rentrée scolaire puisqu'elle débutera à des dates différentes selon le niveau de votre enfant. À sa première journée, votre enfant recevra son agenda. Prenez le temps d'en consulter attentivement les premières pages. Vous y découvrirez, entre autres, le calendrier scolaire, l'horaire des cours, nos politiques d'encadrement et de contrôle des absences, les divers services offerts à l'école, le code de vie, etc.

Horaire de la rentrée

Lundi 28 août 2023 : Visite d'école pour les **nouveaux élèves de secondaire 2 à 5** de **16h à 17h** (non obligatoire)

Mardi 29 août 2023 : Rentrée secondaire 2-3

*****Pré-rentrée secondaire 1 (19h)**

(Avec un parent accompagnateur)

Congé secondaire 1-4-5

Mercredi 30 août 2023 : Rentrée secondaire 1-4-5

Congé secondaire 2-3

Jeudi 31 août 2023 : Rentrée secondaire tous les niveaux

L'accueil se fera dans le gymnase de l'école. Une équipe sera sur place afin d'assurer le bon déroulement de l'accueil.

HORAIRE DES PÉRIODES, DU DÎNER ET DES PAUSES

AM			DÎNER	PM		
Période 1	Pause	Période 2	11 h 40 à 13 h	Période 3	Pause	Période 4
8 h 50	10 h 05	10 h 25		13 h	14 h 15	14 h 35
à	à	à		à	à	à
10 h 05	10 h 25	11 h 40		14 h 15	14 h 35	15 h 50



Vente de vêtements aux couleurs de notre école dès la rentrée 2023 !



*Prix spéciaux pour la rentrée.
Restez à l'affût !*

Code vestimentaire

Il faut respecter le **code vestimentaire de l'école** lors de cette prise de photo. L'élève doit porter des vêtements décents, appropriés à un milieu éducatif, respectueux de soi et des autres.

Voici un petit rappel concernant le code vestimentaire :

Sont interdits :

- Le port de la camisole trop échancrée sous le bras;
- Le pantalon trop grand ou les jeans troués qui laisse paraître le sous-vêtement;
- Le port de la camisole avec bretelles « spaghetti » ou transparentes;
- Les vêtements montrant la poitrine ou le ventre;
- La jupe ou le short court;
- Les vêtements transparents laissant voir les sous-vêtements;
- Les vêtements et accessoires à messages racistes, sexistes, irrespectueux, à caractères sexuels, violents ou qui vont à l'encontre des valeurs véhiculées par l'école;

****Si non-respect de ce règlement : Obligation de porter des vêtements de remplacement fournis par l'école ou retour à la maison.***

Photo des élèves

6 SEPTEMBRE 2023

Photo des équipes sportives



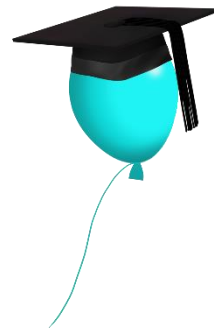
JANVIER 2023 (date à venir)



Photo des finissants



7 NOVEMBRE 2023



L'heure du dîner - Cafétéria

La cafétéria sera ouverte **le mardi 29 août** cette année, il y aura le prêt à manger, le spaghetti et le bar à pita d'offert. Le menu du jour sera offert **à partir du 31 août**. Il y aura des endroits assignés pour l'heure du dîner. L'usage des micro-ondes sera également disponible.

Plusieurs endroits sont mis à la disposition des élèves pour manger.

- La cafétéria
- La salle académique
- L'agora
- Tables de pique-nique à l'extérieur

Pour commander des crédits cafétéria prépayés.

Rendez-vous au www.coopscovictoriaville.com



Menu du jour 2023-2024



JOUR	SEMAINE 1	SEMAINE 2	SEMAINE 3	SEMAINE 4	SEMAINE DÉBUTANT :
LUNDI	Soupe du jour Pâté saumon ou Pâté au poulet Patates rissolées et salade de brocoli	Soupe du jour Tortellinis de bœuf Sauce rosée Salade	Soupe du jour Ragoût de boulettes Patates pilées Fèves	Soupe du jour Batonnets de poisson Riz Légumes	28 août semaine 1 4 sept. semaine 2 11 sept. semaine 3 18 sept. semaine 4 25 sept. semaine 1 2 octobre semaine 2 9 octobre semaine 3 16 octobre semaine 4
	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	23 octobre semaine 1 30 octobre semaine 2
MARDI	Soupe du jour Boulettes aigres-douces Riz Légumes	Soupe du jour Hot Chicken Patates grecques Salade chou	Soupe du jour Vol au vent au poulet Patates rissolées Salade de chou	Soupe du jour Pennes sauce Alfredo Poulet et brocoli Salade du moment	6 nov. semaine 3 13 nov. semaine 4 20 nov. semaine 1 27 nov. semaine 2 4 déc. semaine 3 11 déc. semaine 4 18 déc. semaine 1
	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	8 janvier semaine 2 15 janvier semaine 3 22 janvier semaine 4 29 janvier semaine 1 5 février semaine 2 12 février semaine 3 19 février semaine 4 26 février semaine 1
MERCREDI	Soupe du jour Lasagne Salade du moment	Soupe du jour Pâté chinois Salade de Betteraves	Soupe du jour Saucisses sauce tomate Patates pilées Légumes	Soupe du jour Pâté de chalet Salade du chef	11 mars semaine 3 18 mars semaine 4 25 mars semaine 1 1 avril semaine 2 8 avril semaine 3 15 avril semaine 4 22 avril semaine 1 29 avril semaine 2
	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	6 mai semaine 3 13 mai semaine 4 20 mai semaine 1 27 mai semaine 2 3 juin semaine 3 10 juin semaine 4
JEUDI	Soupe du jour Galette de bœuf Sauce demi-glace Patates à l'oignon Carottes juliennes	Soupe du jour Tacos Salade verte	Soupe du jour Poulet Général Tao Riz basmati Piments, oignons, brocoli	Soupe du jour Burger de poulet Bouchées de patates Salade de chou	
	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	
VENDREDI	Soupe du jour Mac&Cheese Brocoli, jambon Salade César	Soupe du jour Pizza peppéroni fromage Salade	Soupe du jour Macaroni gratinée Salade verte	Soupe du jour Pizza garnie Salade	
	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	Dessert du jour	

À tous les jours : -Spaghetti sauce à la viande
-Choix de sandwiches et pita froid
-Choix de salades
-Bar à pita et panini



Prendre note que l'un des mets principaux pourrait être changé sans préavis.

PRIX EN VIGUEUR

Assiette du menu du jour seulement : 6,00 \$

Menu du jour complet* 7,50 \$

*inclus : soupe, breuvage et dessert. Aucun changement possible.

Pour commander des crédits cafétéria prépayés

Rendez-vous au www.coopscovictoriaville.com

Effectuer la commande dans la section cafétéria.



Les Salades, les Sandwiches, Paninis et Pitas chauds font partis du menu à la carte.

Débarcadère

Pour les parents qui viennent reconduire leur enfant, nous vous conseillons d'évaluer toutes les alternatives. Plusieurs travaux de construction en cours qui occasionnent plusieurs changements au niveau de l'arrivée et départ des élèves. Sachant que l'école est située près de deux autres écoles ainsi qu'un CHSLD, cela crée énormément de circulation. Afin d'éviter l'engorgement en avant de l'école et améliorer la sécurité de tous, vous pourriez choisir un point de ralliement près de l'école, comme un stationnement de la ville, un commerce ou une des rues entourant l'école. Votre enfant pourrait marcher les quelques minutes qui le sépare de l'école.

La zone asphaltée située à l'avant de l'école (la demi-lune) est accessible **seulement** aux autobus. La circulation est interdite. Les stationnements des écoles Le tandem, Le manège et La ribambelle sont strictement réservés pour le personnel des écoles. (Voir la page suivante pour les plans d'arrivées et de départs autobus)

Le matin :

- Utilisation de la demi-lune en avant de l'école n'est pas accessible pour le débarquement des élèves en voiture. Utiliser le débarcadère sur la rue l'Hermitage.
- Seulement les autobus auront accès à la demi-lune pour le débarquement des élèves.
- Les berlines utiliseront le stationnement arrière de l'école pour le débarquement.

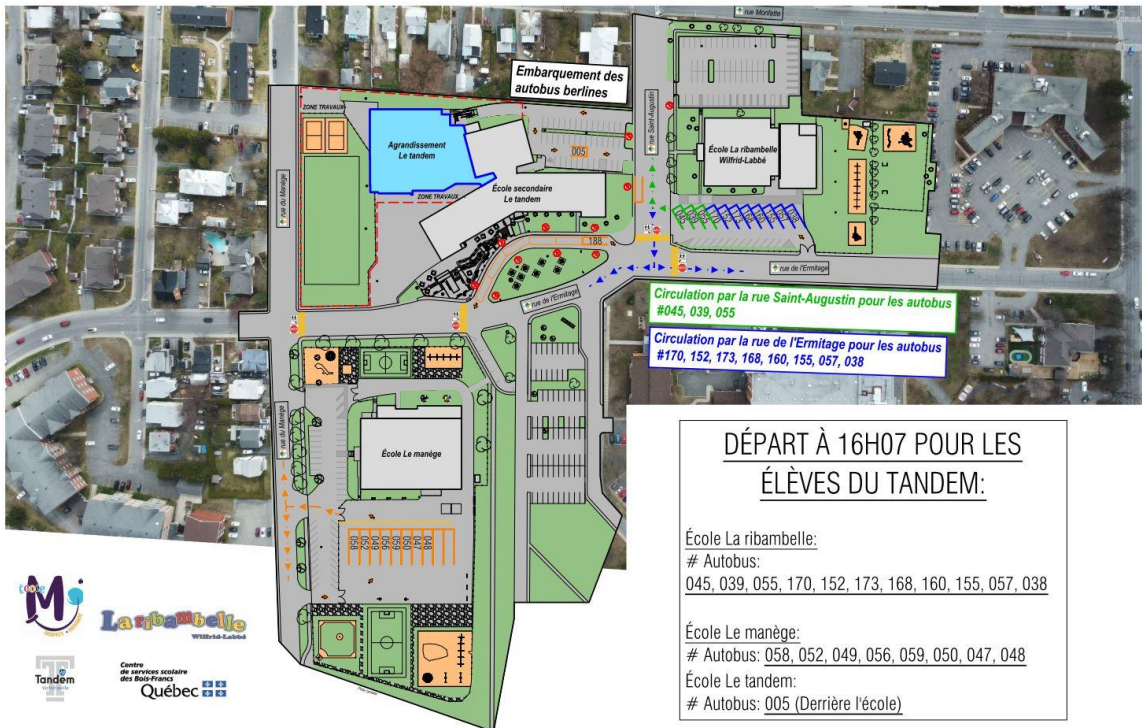
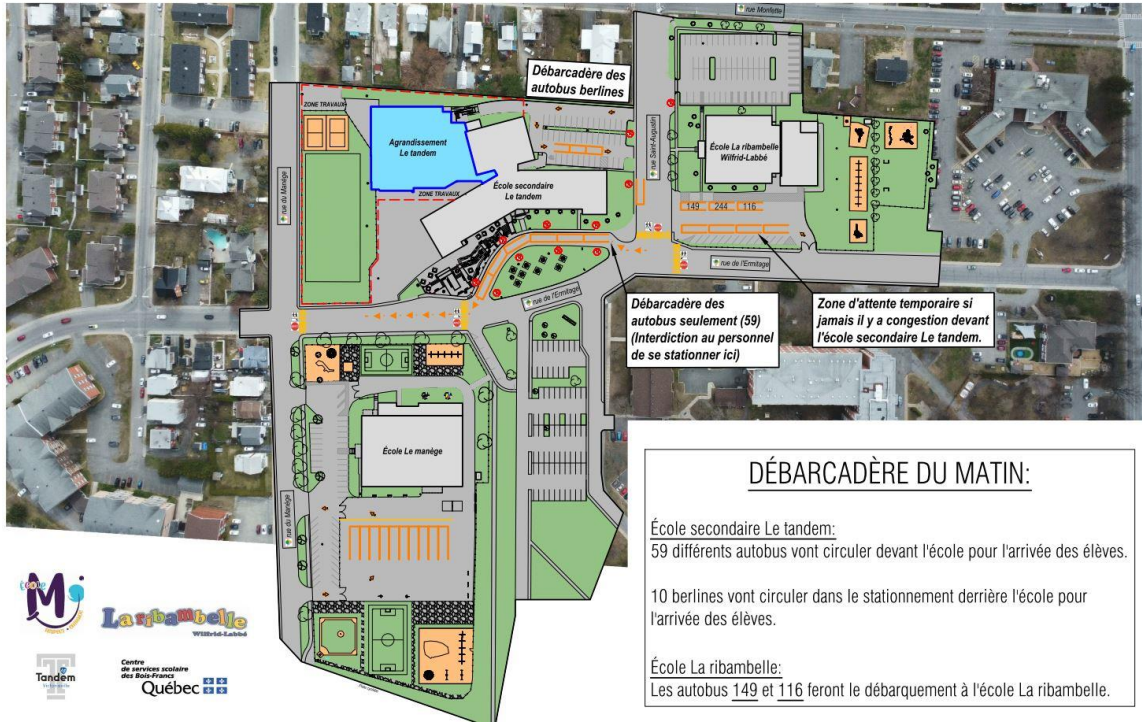
En fin de journée :

- L'élève se dirige vers le site pour prendre votre autobus (École La ribambelle et l'école Le manège) voir le plan.
- Berlines : Stationnement du personnel à l'arrière de l'école.
- L'élève doit utiliser les passages pour piéton afin de traverser la rue.

À noter qu'il y aura une surveillance aux deux sites pour diriger les élèves. Le stationnement pour les cyclomoteurs est aussi relocalisé à l'entrée de la cour d'école.

Merci de votre collaboration

La Direction



Chien d'assistance MIRA

Nous désirons vous informer de la présence d'un chien d'assistance Mira qui accompagne un élève de l'école. Les chiens d'assistance Mira sont choisis pour leur bon tempérament et sont entraînés et formés pour réagir adéquatement en public. Nous vous avisons que le chien travaille lorsqu'il porte son harnais et, par conséquent, les élèves ne doivent pas le flatter, jouer avec lui ou le distraire. Sa présence n'a pas d'impact sur le bon fonctionnement de l'école et sur la sécurité des élèves. Par ailleurs, nous nous assurons que des mesures soient prises afin de respecter les règles d'hygiène et de salubrité. Nous vous invitons à consulter le site de la Fondation Mira si vous souhaitez avoir plus d'information au sujet des chiens d'assistance à l'adresse suivante : www.mira.ca . Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à communiquer avec nous si vous avez des questions complémentaires.

Accident, malaise, responsabilité

L'élève qui se blesse ou qui est victime d'un malaise avise ou fait aviser son enseignant, qui communique avec le personnel du secrétariat. Une personne habilitée à dispenser les premiers soins sera dépêchée sur les lieux.

Selon la gravité des blessures, un adulte peut demander le transport de l'élève par ambulance ou par taxi vers le centre hospitalier et les parents seront alors avisés. Si les parents ne peuvent être rejoints, une personne de l'école accompagne l'élève à l'hôpital. Les frais de transport sont à la charge des parents (ambulance ou taxi).

Il est fortement recommandé aux parents de contracter une assurance-accident pour chacun des enfants fréquentant l'école (cette assurance est disponible à faible coût auprès de votre courtier d'assurance).

De plus, il est à noter que l'établissement ne fournit aucun médicament. Tout élève qui a besoin de médicaments (analgésique, sirop, pompe pour l'asthme ou autres) doit apporter les siens.

Facturation 2023-2024

Veuillez prendre note que la **facture** pour les **frais scolaires 2023-2024** vous sera expédiée vers la **fin octobre**. Sur celle-ci, vous trouverez tous les détails concernant la collecte du paiement.

Projet « Boîtes à lunches » - Soutien scolaire



Bonjour,

Ayant à cœur le soutien des familles à faible revenu, l'équipe de **Solidarité Jeunesse** met en place, à l'école secondaire de votre enfant, le **projet « Boîtes à lunch »**. L'objectif général du projet est de lutter contre le décrochage scolaire en offrant aux étudiants provenant de milieux défavorisés des conditions favorables à la réussite scolaire et au développement de leurs capacités. Ainsi, des dîners seront distribués gratuitement de façon anonyme aux élèves participant au programme. Si vous éprouvez des difficultés financières et que vous ressentez le besoin de recevoir ce soutien, veuillez communiquer avec Rock Tourigny au 819-758-1534. Il évaluera alors votre demande et vous réfèrera à l'équipe de **Solidarité Jeunesse**.

Bonne année scolaire!



L'assiduité : une priorité de l'équipe-école et un gage de réussite

En lien avec le projet éducatif de l'école et en conformité avec la Loi sur l'instruction publique, l'école secondaire Le tandem a la conviction que la persévérance au niveau de l'effort et l'assiduité en classe sont de saines habitudes assurant le développement du plein potentiel de tous les élèves. À l'école Le tandem, la ponctualité est importante. Il relève de la responsabilité de votre enfant de se présenter à ses 4 périodes à tous les jours. Lors d'une absence, il est essentiel de motiver celle-ci la journée-même ou, au plus tard, avant 10h40 le lendemain. Toute absence motivée après ce délai sera considérée comme non-motivée.

Précisions importantes

Si l'élève est absent à la journée pédagogique, une suspension à la maison pourra s'appliquer et la réintégration à l'école devra se faire obligatoirement avec les parents. L'attribution de retenue midi continue de s'appliquer pour chaque période d'absence non-motivée.

Voici les motifs d'une absence valable : maladie, mortalité, rendez-vous avec un professionnel (dentiste, médecin, optométriste, etc.) ou toute autre raison autorisée par la direction (références : rubrique « fréquentation scolaire » et « articles de loi sur la fréquentation scolaire » dans l'agenda).

Comment motiver l'absence de votre enfant ?



- **PAR L'APPLICATION M.parent – Portail parent** (service 24h, facile et rapide)
- Par courriel en envoyant un message à l'adresse 066absencesgpi@csbf.qc.ca
- Par téléphone au 819 752-4591
(Le service téléphonique est disponible 24h sur 24)

En prenant soin d'indiquer **son nom et son prénom, la date de l'absence ainsi que le motif :**

Voici les conséquences qui s'appliqueront lors d'une absence non motivée :

- Chaque période d'absence engendre une retenue midi
- À la 5^e période d'absence, en plus de sa retenue midi, l'élève devra se présenter une demi-journée lors d'une journée pédagogique
- À la 10^e période d'absence, en plus de sa retenue midi, l'élève devra se présenter une journée pédagogique complète

En cas d'absence prolongée (voyage, maladie, tournoi, etc.), le parent doit en informer l'école dès que possible. Les enseignants ne sont pas tenus de remettre le travail à faire à l'avance. C'est plutôt l'élève qui devra, à son retour, s'informer de ce qui a été fait en classe pendant son absence et se présenter en récupération inscrite à l'horaire de ses enseignants sur l'heure du midi. De plus, les examens de fin d'étape devront être faits avant que l'élève ne s'absente pour un voyage, tournoi ou autre, et ce, après avoir obtenu l'accord de l'enseignant concerné par la matière visée.



ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM

20, rue de l'Ermitage, Victoriaville (Québec) G6P 1J5
Téléphone : 819 752-4591; télécopieur : 819 752-4599

Centre
de services scolaire
des Bois-Francs

Québec

Chers parents,

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, vous êtes convoqués à une assemblée générale des parents qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 à 19 h, au local 219.

Afin de prendre connaissance des sujets qui seront discutés lors de l'assemblée, vous trouverez l'ordre du jour au verso de cette page.

*****TIRAGE*** 500\$ en prix de présence à gagner pour vous remercier de votre participation et de votre implication. Les prix sont une gracieuseté de votre conseil d'établissement ainsi que de votre l'école Le tandem.**

Votre engagement, à titre de partenaire dans la vie de notre maison d'éducation est indispensable et très apprécié.

Finalement, nous vous invitons à manifester votre intérêt si vous désirez devenir un membre actif au sein du conseil d'établissement ou tout simplement à venir rencontrer et à échanger avec les parents qui vous représenterons.

Nous espérons vous rencontrer en grand nombre !

Caroline Pelletier, Présidente et membre parent du conseil d'établissement 2022-2023

Hugo Brissette, directeur



ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM

20, rue de l'Ermitage, Victoriaville (Québec) G6P 1J5
Téléphone : 819 752-4591; télécopieur : 819 752-4599

Centre
de services scolaire
des Bois-Francs

Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

(Article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*)

Date : Le mercredi 6 septembre 2023

Lieu : Au local 219

Heure : 19 h 00

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Ouverture de l'assemblée et présences;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2022;
- 5.0 Défis et chantiers 2023-2024;
- 6.0 Explications de la procédure d'élection aux postes de représentants(es) au Conseil d'établissement;
- 7.0 Élections des personnes suivantes :
 - président(e) d'élection
 - secrétaire d'élection
 - scrutateur(trice)
- 8.0 Élection aux postes de représentants(es) au Conseil d'établissement de l'école 3 postes à combler;
- 9.0 Élection d'un parent au poste de représentant(e) au comité de parents du Centre de services scolaire des Bois-Francs et d'un substitut;
- 10.0 Nomination d'un parent au comité des EHDAA (élève handicapé en difficulté d'adaptation et d'apprentissage);
- 11.0 Questions de l'assemblée;
- 12.0 Varia;
- 13.0 Levée de l'assemblée.